

19 mai 2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU DIMANCHE 19 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 19 mai à 9 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de René CLINCHARD, Maire.
Présents : Yanne SOUCHET, Nadine SINIBALDI, Jean Claude LINCK, Marie-France NABOULET, Christine PIGAGLIO, Richard ZUPPO.

Absent représenté : Richard GRIBALDO pouvoir à René CLINCHARD.

Absent non représenté : François CLAUZON.

Monsieur Jean Claude LINCK a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du Procès - Verbal du Conseil Municipal du 6 avril 2019.

2/ Délibération - Réhabilitation du refuge de Longon.

3/ Communication du Maire.

1/ Approbation du Procès - Verbal du Conseil Municipal du 06 avril 2019.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le procès-verbal figure en annexe du présent compte rendu.

2/ DELIBERATION N° 18 : Réhabilitation du refuge de Longon - Demandes de subvention.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte la délibération proposée.

Le texte de la délibération figure en annexe du présent compte rendu.

3/ Communication du Maire.

Le Maire informe le Conseil de l'état d'avancement des travaux en cours et de l'évolution de certains dossiers, notamment :

- Les travaux de construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées.
- Le renforcement du mur supportant le cadran de l'horloge du clocher.
- Les travaux de rénovation de la place André Ségur.
- La rénovation des façades de la mairie, place André Ségur.

2

- Les travaux concernant le tronçon initial du chemin de la Loga partant de la route de l'Eglise.
- La coupe de bois à la Fraschia.
- Le projet de contrat forestier Natura 2 000 pour favoriser le développement des bois sénescents dans la forêt communale de Valabres.
- La rénovation du secrétariat de la mairie.
- Le remplacement de la secrétaire de mairie.
- L'établissement d'un projet de travaux au moulin communal.
- Les travaux à prévoir à l'Auberge Communale.
- Un projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la bergerie de Las Pennas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 47.